

Pour ouvrir un établissement privé catholique sous contrat, il est nécessaire d'avoir un Chef d'établissement et un organisme de gestion .

### Qu'est-ce qu'un OGEC ?



C'est une association loi 1901 regroupant des parents d'élèves et des volontaires, tous bénévoles. L'OGEC assure la personnalité juridique et morale de l'établissement.

### Quel est le rôle de L'OGEC ?

- ⇒ La gestion financière et comptable de l'établissement.
- ⇒ L'entretien du patrimoine immobilier et mobilier.
- ⇒ La fonction d'employeur des personnels non enseignants.
- ⇒ Représente tous les parents auprès des instances : départementale UDOGEC, régionale UROGEC, nationale FNOGEC.



### Quelle est la composition de l'OGEC ?

Le Conseil d'Administration d'un OGEC est constitué :

- ⇒ De personnes élues ( Président, trésorier, secrétaire...)
- ⇒ De membres de droit des Instances de L'Enseignement Catholique.

